

Bac : les premières épreuves de contrôle continu démarrent lundi

Lundi 20 janvier, les premières épreuves de contrôle continu débuteront dans l'ensemble des lycées de l'académie de Normandie.

« Ces épreuves permettent de valoriser les progrès des élèves et la régularité de leur travail. Tout est mis en oeuvre par les services du rectorat, les corps d'inspecteurs et les établissements afin que les élèves passent cette première série d'épreuves dans les meilleures conditions », assure l'académie. Les élèves des lycées généraux et technologiques passent une première série d'épreuves de contrôle continu : l'histoire-géographie, les langues vivantes LVA et LVB plus les mathématiques pour les élèves en 1^{re} technologique. Les sujets sont choisis dans une banque nationale de sujets par le chef d'établissement, accompagné des inspecteurs, sur proposition collégiale des professeurs.